



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 127682

Texte de la question

Mme Arlette Grosskost interroge M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les problèmes de financement des PME. Les PME souffrent d'une économie chahutée, elles bravent la crise avec beaucoup de courage. Ces entreprises, où la prégnance de l'humain est essentielle, sont des acteurs majeurs de l'essor de l'économie française. Pourtant, aujourd'hui, 3 entreprises sur 10 déclarent se restreindre dans leurs investissements, au motif d'un resserrement du crédit bancaire généralisé. Certes, le plan de relance, dès 2008, a su réagir rapidement à cette inquiétude, en mettant à disposition des entreprises de nombreux dispositifs : Oséo, FSI, crédit impôt recherche... Des initiatives locales ont su - à l'instar d'Alsace Croissance, fonds régional destiné à accompagner les PME - intelligemment, compléter le dispositif gouvernemental. Néanmoins, il ressort du ressenti des entrepreneurs une méconnaissance de l'ensemble des possibilités offertes. Elles ont du mal à s'orienter dans le dédale des dispositifs. L'information leur paraît difficilement accessible. Elle souhaiterait savoir comment rendre ces outils plus lisibles et efficaces afin de permettre aux PME de disposer de ces leviers de façon naturelle et rapide ; leur croissance, leur développement, voire leur pérennité lors d'un passage difficile, étant des objectifs essentiels. Plus généralement, elle souhaiterait savoir quelles sont les mesures complémentaires que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour apporter un soutien bien pensé et efficace à nos PME.

Données clés

Auteur : [Mme Arlette Grosskost](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127682

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 990

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)